



Ouagadougou, le 27 JAN 2020

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS

La Direction générale des impôts, tout en réitérant ses meilleurs vœux pour le nouvel an, exprime sa reconnaissance et adresse ses remerciements à tous les contribuables qui se sont acquittés de leurs obligations de déclaration et de paiement des impôts et taxes au cours de l'année fiscale 2019.

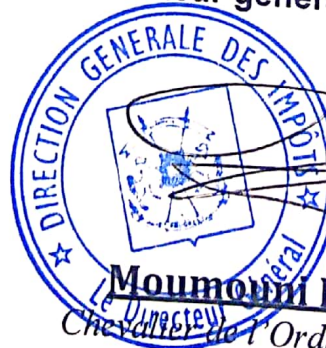
Elle encourage l'ensemble des contribuables à poursuivre les efforts de civisme fiscal au cours de l'année 2020.

Par ailleurs, elle porte à la connaissance du public burkinabè l'institution du **Prix de l'excellence de la Direction générale des impôts qui sera décerné annuellement aux contribuables, aux services et aux agents des impôts.**

Cette initiative nouvelle qui rentre dans la dynamique de la gestion qualitative du personnel et des contribuables permettra de féliciter et de récompenser les mérites individuels et collectifs.

La Direction générale des impôts, toujours en quête de modernisation, sait compter sur votre accompagnement et votre sens du civisme fiscal.

Le Directeur général des impôts



Moumouni LOUGUE

Le Directeur
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon